

## **Anaphores non catégorisantes, structures lexicales, et cognition**

Marie-José Reichler-Béguelin

Séminaire de philologie romane et de linguistique française  
Université de Neuchâtel  
Séminaire de linguistique française  
Université de Fribourg (Suisse) - Projet FNRS no 12-27794.89

### **Préambule**

Les rapports entre langage et cognition peuvent être abordés de deux manières au moins.

Soit l'on compare -en principe hors discours- les catégorisations lexicales concurremment en usage dans les systèmes ou sous-systèmes linguistiques, en vue d'y déceler la trace de mécanismes perceptifs ou de modes de conceptualisation propres à tel ou tel univers culturel. Tôt ou tard, on rencontre alors la difficulté d'articuler entre eux différents niveaux de structuration sémantique<sup>1</sup> et cognitive. Par exemple, quels types d'interférences s'établissent entre les signifiés émanant de la compétence linguistique et les représentations à base perceptuelle, élaborées par le biais de pratiques autres que l'activité langagière? Cette interrogation relaie le vieux problème de l'arbitraire du signe et de ses limitations, partiellement traitées en termes d'onomatopéisme, d'iconicité, de mimologisme, de motivation externe (cf. les communications de Coyaud et de Pottier, dans ce volume). Mais le problème symétrique se pose également<sup>2</sup> de savoir comment les catégories de langue, de même que les autres préconstruits cognitifs, "font retour" sur les modalités de la perception, conditionnant l'appréhension du monde réel par les sujets. Ce phénomène, qui met en cause la prétendue naturalité associée aux mécanismes perceptifs, donne lieu à un débat de fond en psychologie cognitive (Dubois, 1991, et dans ce volume).

Un autre type d'approche des rapports entre langage et cognition s'écarte -provisoirement au moins- des oppositions paradigmatiques inhérentes aux systèmes lexicaux, pour explorer la syntagmatique discursive. L'étude vise alors les mécanismes cognitifs généraux qui sous-tendent l'activité de parole et la communication en contexte. Les matériaux en vue d'une telle étude sont fournis par l'abondante littérature parue ces dernières décennies sur la cohérence textuelle, la dérivation illocutoire, les structures conversationnelles, l'argumentation, le fonctionnement des expressions référentielles, la pluricodécité, bref, sur la "logique naturelle" qui préside au calcul du sens et à l'engrangement de l'information au cours des échanges langagiers<sup>3</sup>. L'avantage de cette option, qui met l'accent sur l'interaction verbale elle-même, est de prêter moins facilement à la construction (réductionniste) d'un sujet connaissant abstrait, coupé de tout environnement culturel et de toute pratique sociale<sup>4</sup>. Elle laisse cependant ouvert le problème de savoir comment, en matière de communication verbale, certaines régularités comportementales ou certaines routines discursives finissent par avoir des incidences sur les langues en tant que systèmes.

A titre exploratoire, je voudrais, dans cette étude, établir une passerelle entre les deux manières d'aborder le problème des relations entre langage et cognition, le point de vue lexicaliste ou paradigmatissant d'une part, et le point de vue discursif-interactif de l'autre. Pour ce faire, je présenterai des données linguistiques qui manifestent

---

<sup>1</sup> Cf. Fruyt, 1996.

<sup>2</sup> Dans la tradition illustrée par Whorf (1969=1956) ou Benveniste (1966: 63-74).

<sup>3</sup> Cf., pour ne citer qu'eux, les travaux de Perelman et Olbrechts-Tyteca, Searle, Grice, Grize, Ducrot et Anscombe, Roulet *et alii*, Kerbrat-Orecchioni, Charolles, Kleiber, Sperber et Wilson, Moeschler et Reboul, etc.

<sup>4</sup> Voir sur cette question Apothéloz et Reichler-Béguelin, 1995.

- soit l'influence du micro-contexte lexical sur des phénomènes proprement discursifs (partie II);
- soit, au contraire, l'incidence de phénomènes discursifs sur certaines lexicalisations (partie III).

Tant dans la partie II que dans la partie III, les faits abordés concerneront l'emploi du pronom de troisième personne et celui de certains anaphoriques zéro.

Le fil conducteur de cet article pourra dès lors sembler paradoxal au regard du thème du présent Colloque. En effet, nous aurons à envisager les modalités d'emploi de *désignateurs non lexicaux*, ayant pour propriété soit de ne catégoriser qu'indirectement (cf. *infra*), soit de ne point catégoriser l'objet-de-discours auquel ils réfèrent. Une telle étude *a contrario* est néanmoins apte à révéler, de manière favorable, les interactions entre connaissances lexicales et activité discursive. D'une part, elle donne l'occasion de montrer plus en détail qu'on ne le fait ordinairement l'influence des structures lexicales et de l'environnement lexical immédiat sur le choix des expressions référentielles. D'autre part, du fait que l'emploi des pronoms et des anaphoriques zéro est à la source de phénomènes de lexicalisation relativement méconnus, elle conduit à réaffirmer l'idée selon laquelle les inventaires lexicaux ne sont pas statiques, mais se construisent dans et à travers le discours.

## I Anaphores libres et activité de (re)catégorisation

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il convient de fournir quelques rappels sommaires sur ce que l'on sait des anaphoriques *libres* ou non liés, dont le fonctionnement diffère profondément de celui des anaphoriques liés. L'approche préconisée ici repose sur la distinction entre micro- et macrosyntaxe<sup>5</sup>, elle-même fondée sur le postulat, bien ancré dans la tradition linguistique, selon lequel les syntagmatiques intrapropositionnelle et discursive ne sont pas de même nature et représentent deux ordres de combinatoire spécifiques, irréductibles l'un à l'autre au plan théorique<sup>6</sup>.

La *microsyntaxe* concerne la combinatoire des unités de première articulation, au rang inférieur à la proposition (ou à la *clause*). A ce niveau, l'agencement des segments signifiants obéit à des règles de concaténation (on dit *le livre* et non *livre le*: il y a un ordre séquentiel des unités) et à des règles de rection, c'est-à-dire d'implications d'occurrence uni- ou bilatérales entre les unités<sup>7</sup>. Ainsi, dans 1, est-ce une implication d'occurrences qui conditionne l'apparition du pronom coréférentiel au sujet; l'emploi de ce pronom relève clairement de la microsyntaxe:

- (1) *Le pianiste<sub>i</sub> a dit qu'il<sub>i</sub> ne nous accompagnerait pas.*

Dans cet exemple, *il* est considéré comme un pronom lié<sup>8</sup>, c'est-à-dire dont la présence est structurellement déterminée, et qui, en principe, ne peut être remplacé par aucune autre expression à

<sup>5</sup> L'opposition micro- vs macrosyntaxe est plus amplement exposée chez Berrendonner, 1990, ainsi que Berrendonner & Reichler-Béguelin, 1989 et 1995, auxquels je me permets de renvoyer pour plus de détail

<sup>6</sup> Cf. Benveniste, 1966: 119. Voir aussi le modèle d'analyse syntaxique développé pour la langue orale par Blanche-Benveniste et l'équipe du GARS à Aix-en-Provence (p. ex. Blanche-Benveniste, 1993).

<sup>7</sup> P. ex., l'apparition des marques de nombre dans *le <=> vitrail* vs *les <=> vitraux* obéit à une implication bilatérale. Cf. les notions de détermination et de solidarité chez Hjelmslev 1968, 53-61.

<sup>8</sup> Notre façon d'utiliser ce terme ne recoupe pas en tout point l'emploi qui en est fait en grammaire générative (cf. Reichler-Béguelin, 1995a: 183).

valeur anaphorique (pronom non accordé au contrôleur, anaphore lexicale) sans que ne se produise automatiquement une disjonction référentielle, cf. 1' et 1" :

(1') \*Le pianiste<sub>i</sub> a dit qu'*elle*<sub>i</sub> ne nous accompagnerait pas<sup>9</sup>.

Le pianiste<sub>i</sub> a dit qu'*elle*<sub>i</sub> ne nous accompagnerait pas.

(1") \*Le pianiste<sub>i</sub> a dit que *cet ami*<sub>i</sub> ne nous accompagnerait pas.

Le pianiste<sub>i</sub> a dit que *cet ami*<sub>i</sub> ne nous accompagnerait pas.

Pour notre propos, il suffira de souligner ici que la contrainte dont témoigne 1 n'a plus cours quand le pronom de troisième personne fonctionne au niveau *macrosyntaxique*, c'est-à-dire comme forme de rappel à l'échelle transphrastique ou discursive. Dans 2 par exemple (et au contraire de 1-1'), le pronom commute, à *conditions référentielles égales*, avec un paradigme ouvert d'expressions anaphoriques :

(2) J'ai eu Marc<sub>i</sub> au bout du fil. *Il*<sub>i</sub> / *Ce garçon*<sub>i</sub> / *Ce malheureux*<sub>i</sub> / *Cet ancien étudiant*<sub>i</sub>...  
traverse une mauvaise passe.

Dans l'exemple ci-dessus, l'apparition du pronom n'est donc pas conditionnée par le contexte syntaxique superficiel. En lieu et place du pronom, toute une série d'autres expressions linguistiques, en rapport d'opposition sémantique mais référentiellement équivalentes, pourraient servir à désigner le même objet-de-discours. Ces expressions sont à la fois libres syntaxiquement, et sémantiquement modulables par le locuteur en fonction de ses intentions argumentatives, planificatoires ou communicationnelles. A ce niveau de la structure linguistique, le locuteur désireux de rappeler un objet-de-discours donné dispose donc d'une liberté de (re)categorisation relativement large<sup>10</sup> : car les anaphoriques non liés -que nous appelons aussi formes de rappel ou pointeurs- ne sont contextuellement dépendants qu'au niveau sémantique-informationnel, dans la mesure où leur sont associées certaines présuppositions<sup>11</sup>.

Si on le compare aux anaphores lexicales, il est trivial de remarquer que le pronom est dépourvu de categorisateur explicite, bien que, d'une certaine manière, il présente son référent comme pré-categorisé. Les propriétés sémantico-référentielles associées au pronom libre de troisième personne sont en effet les suivantes :

(a) Il présuppose que le référent désigné est *déjà validé* dans l'information partagée par les interlocuteurs (que cette validation ait eu lieu ou non par voie verbale).

(b) Il porte une marque de genre qui renvoie à un categorisateur lexical implicite, et présente donc le référent comme *déjà pourvu d'un prédicat de dénomination*<sup>12</sup>.

(c) Enfin, il porte une marque de nombre qui signale le statut logique assigné au référent : si le pronom est au singulier, le référent est saisi comme un individu ou comme un type (une entité générique) ; si le pronom est au pluriel, le référent est présenté comme une classe.

---

<sup>9</sup> On note cependant certains "désaccords" du genre *Le ministre<sub>i</sub> a dit qu'*elle*<sub>i</sub> ne nous accompagnerait pas*, ou "Le député du Var est morte assassinée" (oral radio). Le cas sera révoqué en conclusion.

<sup>10</sup> Cf. Apothéloz et Reichler-Béguelin, 1995; Reichler-Béguelin, 1995a.

<sup>11</sup> Cf. Berrendonner, 1983.

<sup>12</sup> On verra plus bas que la marque de genre véhiculée par le pronom peut aussi renvoyer de manière floue à toute une classe non fermée de categorisateurs lexicaux : *elle* = <la cliente, la dame, la bonne femme,...>

L'examen de 2 permet déjà de déduire qu'au niveau macrosyntaxique, les régularités observables dans l'emploi du pronom ne tiennent pas à la coprésence explicite d'un segment dans la chaîne, segment qui imposerait à l'anaphorique sa forme linguistique concrète (cette forme n'est pas, au sens strict, dictée par celle d'un "antécédent" dans l'acceptation classique<sup>13</sup>). Dans le même sens, 3-5 présentent des discordances dans les marques morphologiques de nombre et de genre qui témoignent l'indépendance syntaxique du pointeur pronominal par rapport à son environnement littéral:

- (3) le collègue avec qui j'ai fait le spectacle / [iz] ont adopté deux petits Coréens (oral)
- (4) Vous avez un chat? Je ne *les* aime pas. (Ecrit < Sandfeld)
- (5) y a un de mes chats, *elle* s'appelle Sapristi (oral < Thérèse Jeanneret)<sup>14</sup>
- (6) Il semblerait que la voirie de Paris ait trouvé des solutions intéressantes; nous irons prochainement *leur* rendre visite. (Presse)

Qu'ils soient réalisés par le biais d'anaphoriques ou de connecteurs, les enchaînements macrosyntaxiques ont en effet pour caractéristique fondamentale *qu'ils n'articulent pas forcément les contenus informationnels littéraux délivrés par les clauses*: ils enclenchent couramment sur des contenus fournis extra-linguistiquement ou sur des sous-entendus. Les énoncés 3-6, ainsi que 7 ci-dessous, illustrent divers types de retraitement auxquels peut être soumise l'information délivrée par le contexte verbal précédant:

- (7) Louise on mange / *sinon* tu vas manger toute seule (oral)

Ces retraitements relèvent d'une logique illocutoire (*on mange*, donc <"viens manger"> *sinon...*), ou d'une logique associative, au sens large (ainsi le collègue -> <le collègue et sa femme> ou <le collègue et sa famille> dans 3). L'exemple 8 présente encore un autre cas de figure:

- (8) Pas de crédit. On accepte *aussi* les chèques. (Ecrit, garage)

Ici, le connecteur *aussi* enchaîne vraisemblablement sur une assertion intermédiaire comme <On accepte l'argent liquide>. Or, cette dernière ne se laisse pas déduire, au sens strict, du contenu de l'énoncé *Pas de crédit*, qui permet au plus de conclure "Il faut payer comptant". L'information sur laquelle se fait l'enchaînement correspond toutefois à une évidence partagée: il n'est, semble-t-il, pas indispensable de verbaliser cette information dans un contexte socio-culturel où l'argent liquide - malgré l'existence des cartes bancaires- apparaît comme le moyen de paiement prototypique.

La disconnexité caractéristique de la macrosyntaxe tient donc en partie aux possibilités d'enchaîner une clause sur de l'information inférée, ou construite par le contexte au sens large, incluant la situation d'énonciation et les savoirs partagés par les interlocuteurs. Mais elle tient

---

<sup>13</sup> L'illégitimité de la notion d'antécédent, qui ne permet aucune description généralisante du fonctionnement macrosyntaxique du pronom, est un fait relativement reconnu par la recherche actuelle, sauf dans l'option étroitement "textualiste" (voir les travaux cités dans la bibliographie).

<sup>14</sup> Pour dissiper toute équivoque, signalons que la *phrase graphique* n'est pas l'unité maximale de la microsyntaxe, cela malgré le statut d'unité linguistique pertinente que reçoit la "phrase" en syntaxe comme en grammaire traditionnelle. En fait, la combinatoire à caractère macrosyntaxique commence au sein même de la phrase graphique, comme l'illustre l'exemple suivant:

Je n'étais pas rassuré, seuls sur cette plage. (B. Comment, *L'ombre de mémoire*)

Dans cet extrait d'un roman, la marque d'accord que présente l'adjectif *seuls* dans l'apposition "seuls sur cette plage" n'est pas contrainte morphosyntaxiquement à partir de la proposition initiale "Je n'étais pas rassuré". Cette marque de pluriel sollicite, pour être comprise, le recours à de l'information fournie par le contexte plus large, externe à la phrase en question. Révélateur des stratégies spontanées d'encodage des sujets, l'énoncé en question présente une disconnexité syntaxique qui autorise à y déceler deux unités de la microsyntaxe, c'est-à-dire deux clauses.

également aux latitudes d'intervention du locuteur, qui, procédant par coup de force présuppositionnel, profite parfois d'une expression de rappel pour apporter de l'information nouvelle, encore indisponible en mémoire discursive. Par exemple, dans 5, la marque de féminin sur le pronom, non congruente avec l'introduit textuel *un de mes chats*, apporte en toute économie de moyens -et sans susciter aucun réflexe de censure- l'information supplémentaire selon laquelle le chat dont il est question est de sexe femelle. L'objet-de-discours introduit en mémoire sous le nom de "chat", terme non marqué, est en effet rappelé sous l'étiquette lexicale implicite "chatte", terme marqué [+ femelle]. Le procédé discursif consiste à modifier subrepticement le prédicat de dénomination attribué au référent, et, par le biais du pronom *elle*, à introduire clandestinement un désignateur plus riche en informations sémantiques. Il est clair que le succès de cette stratégie polyvalente est lié à l'activation de certaines connaissances lexicales et/ou encyclopédiques, du type: "le terme *chat* s'applique aux chats et aux chattes", ou encore: "un chat, ça peut être mâle ou femelle".

Dans d'autres exemples, c'est le statut logique de l'objet qui se trouve implicitement modifié à la faveur d'un pronom morpho-syntaxiquement "désaccordé", par exemple comme dans 6, quand l'auteur, après avoir introduit en mémoire un objet collectif ou un type, rappelle par un pronom au pluriel la classe d'individus qui en est la contrepartie (c'est alors une inférence collectif -> classe, ou type -> classe, qui est exploitée: cf. 10-12 plus bas). Le pronom désaccordé supporte parfois une véritable anaphore associative, quand il permet de passer implicitement d'un individu au couple ou à la classe dont cet individu est membre (inférence abductive, à caractère probabiliste, individu -> groupe: cf. 3, 4 et 9).

## II. Fonction régulatrice des représentations lexicales sur la macrosyntaxe: l'exemple de l'anaphore pronominale

Conformément au projet annoncé en préambule, j'en viens maintenant au rôle que jouent les représentations lexicales dans la production et l'interprétation de certains pronoms "inférentiels" ou sous-spécifiés, pronoms qui -à première vue du moins- pourraient apparaître, au moment du discours où ils apparaissent, comme des identificateurs insuffisamment précis ou insuffisamment discriminants.

Considérons les exemples 9 sqq., qui comme 3 et 4 présentent des rappels au pluriel après introduction d'un objet-de-discours par un SN au singulier:

(9) On y trouve (*i.e.* dans mon sac) aussi bien des oursons broche ou barrette, un requin -mon mari qui est pourtant l'homme le plus doux de la terre *en* raffole et *les* collectionne-, que des yeux de lion ou de chat en verre que j'achète chez Deyrolle, le célèbre empailleur de la rue du Bac. (Presse)

(10) Maman est allée au moulin. Elle est allée *leur* montrer mon fils. (Doublage de *Jenufa*, TV)

(11) Je ne veux pas entrer dans le jeu de la presse à scandale. Je *les* laisse publier ce qu'ils veulent. (Presse)

(12) Le troupeau avance paisiblement. Les cailloux roulent sous *leurs* pieds. (Copie d'élève)

Dans chacun de ces extraits, l'auteur aurait pu utiliser, au lieu du pronom en italique, une expression anaphorique fournissant une description plus explicite du référent visé (par exemple dans 9: "On y trouve [...] un requin -mon mari qui est pourtant l'homme le plus doux de la terre raffole des requins et les collectionne", ou dans 11: "je laisse *les journalistes* publier ce qu'ils veulent). En choisissant des anaphores non lexicales, les auteurs de 9-12 ont accompli des actes référentiels relativement peu

coopératifs<sup>15</sup>. Le pronom ne fournit en effet qu'une description minimale d'un référent qui, dans nos exemples, n'a pas été introduit de manière explicite et/ou univoque, et certaines fois n'a pas été explicitement dénommé (10-11), par le contexte verbal antérieur.

Or, si une telle stratégie référentielle est à la fois possible et couramment réalisée, c'est en particulier parce que les propriétés sélectives du verbe dont dépend le pronom donnent des indications déterminantes sur les référents potentiellement visés (cf. Cornish, 1995), et justifient l'activation de certaines inférences associatives au sens large. Dans 9 par exemple, l'anaphore pronominale repose, comme dans 4, sur une inférence qui permet de passer implicitement d'un objet-de-discours particulier (introduit par "un requin") à la classe non mentionnée dont il fait partie (<les requins>). Mais ce qu'il importe en l'occurrence de remarquer, c'est que l'exploitation de l'inférence est rendue inéluctable par les restrictions sélectives du verbe dont dépend le pronom. En effet, *collectionner* s'accompagne couramment d'un argument pluriel (voir les exemples fournis par le *Robert méthodique*, s.v.: "collectionner les contraventions, les échecs, les maladroites"): dès lors, utiliser le pronom au pluriel *les* permet de se plier à cette contrainte sélective tout en évitant une répétition, éventuellement ressentie comme maladroite, du lexème *requin*<sup>16</sup>.

Il en va *grosso modo* de même en 10: le verbe *aller* construit -du moins dans ses emplois prototypiques- un locatif occupé par un lexème sémantiquement marqué [- animé] (tel est le cas dans *aller au moulin*); *montrer* construit en revanche un datif [+ animé]. *Dès lors, l'inférence métonymique lieu -> habitants, cognitivement bien installée, permet l'unification, dans la schématisation en cours, de deux objets pourvus en discours de traits sémantiques contradictoires ([- animé], [+ animé]).* Cet exemple révèle bien la fonctionnalité de la syntagmatique "inférentielle" propre au niveau macrosyntaxique. Le recours aux facultés déductives ou abductives des sujets facilite l'encodage des rappels anaphoriques, rendant cognitivement compatibles des prédications où un objet-de-discours donné, appréhendé sous des aspectualisations<sup>17</sup> différentes, peut paraître assorti par le discours de propriétés contradictoires.

Quant à 12, il présente un cas de désaccord qui concerne un possessif<sup>18</sup>, et dont l'explication passe par la représentation sémantico-cognitive associée à *pied*. En effet, les pieds sont vraisemblablement conçus comme parties immédiates et caractéristiques d'un être humain ou de certaines catégories d'animés, mais non comme une partie immédiate du troupeau; il en résulte certaines restrictions dans l'expression de la possession, qui font qu'un accord syntaxique strict avec *Le troupeau* ("Les cailloux roulent sous *ses pieds*") produirait une impression bizarre. Telle qu'elle a été réalisée, l'anaphore de l'exemple 12 peut être considérée comme une sorte de compromis entre deux solutions qui présentent l'une et l'autre des inconvénients plus ou moins sérieux. La première consisterait à accorder strictement le possessif, ce qui, on vient de le voir, donne un résultat peu heureux pour des raisons sémantiques et cognitives. La seconde consisterait à utiliser une anaphore associative lexicale ("les cailloux roulaient sous les pieds des chèvres/ moutons/ bêtes..."). Cette dernière solution aurait l'avantage d'explicitement la catégorisation assignée au référent, et satisferait une légitime curiosité de la part du lecteur; mais elle contraindrait davantage le rédacteur en l'engageant

---

<sup>15</sup> "Nonchalante" dans les termes de Berrendonner, 1990a: 151.

<sup>16</sup> "... *les collectionne*" influence rétroactivement l'interprétation du pronom *en* de "*en raffole*" (≈ "*raffole des requins*"), pronom qui ne réfère évidemment pas au requin particulier qui se trouve dans le sac de la locutrice. Pour être complet, il faut aussi, à propos de cet exemple, évoquer le rôle de la relative appositive "qui est pourtant l'homme le plus doux de la terre", dont le contenu oriente l'interprétation des pronoms ultérieurs en excluant, par exemple, qu'ils puissent également rappeler l'objet-de-discours introduit par "des ours broche ou barrette".

<sup>17</sup> Le terme est à prendre ici au sens le plus large.

<sup>18</sup> Rappelons qu'un déterminant possessif comme *leurs* équivaut à *les ... d'eux* ou *d'elles*, le possesseur étant identifié comme une pluralité d'individus.

dans une tâche de sélection lexicale dont le coût cognitif est évidemment supérieur à la solution de référence elliptique retenue dans l'exemple authentique<sup>19</sup>.

Il est notoire que les marques morphologiques portées par le pronom sont bien loin de permettre, dans tous les cas, une sélection univoque du référent visé parmi les candidats présents en mémoire discursive:

- (13) Il était un berger, un chien, et son troupeau.  
Quelqu'un *lui* demanda ce qu'il prétendait faire  
D'un dogue de qui l'ordinaire  
Était un pain entier. (La Fontaine, *Fables* VIII, 18)
- (14) Antulla chasse sa nourrice<sub>i</sub> parce qu'*elle*<sub>i</sub> n'a plus de lait.  
Lycoris<sub>i</sub> chasse sa nourrice suève parce qu'*elle*<sub>i</sub> n'a plus d'enfant. (Pascal Quignard, *Les tablettes de bois d'Apronia Avitia*, p. 43)

Ainsi, dans l'exemple 13, le pronom *lui*, en fonction de ses marques morphologiques, peut théoriquement rappeler aussi bien <le berger> que <le chien> ou <le troupeau>; c'est alors, comme il a été maintes fois observé, à la fois la valence sémantique du verbe dont dépend le pronom et la vraisemblance du scénario évoqué, qui permettent de lever l'équivoque. L'interprétation serait problématique si l'on avait, après la même introduction, une suite non désambiguïsante comme "Quelqu'un *lui* donna à manger": pour éviter un incident de communication, il serait alors nécessaire de moduler l'expression anaphorique dans le sens d'une catégorisation plus explicite du référent visé. Quant à 14, l'écrivain y exploite stylistiquement une asymétrie interprétative entre deux pronoms qui apparaissent pourtant dans des séquences syntaxiques quasi parallèles. L'interprétation des deux *elle* successifs sollicite, semble-t-il, l'activation d'un savoir relatif à la logique des rapports sociaux: il est plausible qu'une dame romaine se débarrasse de sa nourrice soit parce que *celle-ci* n'a plus de lait, soit parce qu'*elle-même* n'a plus d'enfants. Convient-il d'inclure un tel savoir dans le stéréotype lexical associé à "nourrice", ou faut-il, de préférence, y voir le reflet d'une compétence à caractère encyclopédique? La question ne trouve évidemment pas de réponse immédiate.

Reste à soulever, à propos des exemples 9-14, le problème des stratégies de désignation mises en oeuvre par les locuteurs. Quels sont les rendements spécifiques de l'anaphore pronominale par rapport aux anaphores lexicales qui auraient pu figurer dans les mêmes contextes, et qui ont éventuellement été écartées? Outre qu'il économise une tâche de recherche lexicale au locuteur (cf. 12), le rappel pronominal a parfois clairement pour fonction de réaliser un acte de référence vague, notamment lorsqu'aucun catégorisateur unique ne peut être extrapolé. Par exemple, dans *je les laisse publier...* de l'énoncé 11, on peut très bien ne pas se satisfaire de la paraphrase lexicale "les journalistes" suggérée plus haut, et arguer que le pronom peut tout aussi bien viser "les pouvoirs de presse", "les rédacteurs", "les scribouillards...", autant de référents potentiels entre lesquels l'emploi du pronom *ils* évite précisément d'avoir à trancher.

Ainsi le pronom désaccordé ou dépourvu d'antécédent explicite permet-il souvent de pointer un objet-de-discours confus ou à géométrie variable, pour lequel la tradition lexicale ne fournit pas

---

<sup>19</sup> L'explication proposée ici, à fondement pragmatique, tient compte des intérêts stratégiques divergents liés aux positions énonciatives de locuteur ou d'allocutaire dans la production et l'interprétation des anaphores pronominales. Elle revient à accorder une légitimité scientifique à un exemple comme 12, en dépit du fait qu'il puisse donner lieu à sanction, par exemple en contexte scolaire. Kleiber, 1994: 164, frappe au contraire cet exemple de l'astérisque: selon Kleiber, l'emploi du *ils* collectif est en effet réservé à la désignation de référents marqués [+ humain]. (Pour une discussion détaillée sur ce point, ainsi qu'une réflexion sur les problèmes de méthode que soulève la disqualification de données linguistiques attestées, cf. Reichler-Béguelin, 1993a).

forcément de catégorisateur précodé. Dans le contexte de 10, par exemple, il serait bien difficile de rendre le rappel anaphorique moins approximatif, sinon au prix d'une paraphrase qui introduirait une redondance lexicale ("Elle est allée montrer mon fils aux habitants/ occupants/ gens du moulin"); une anaphore associative, du genre "Elle est allée montrer mon fils au meunier et à la meunière", "... à la meunière et à ses enfants" etc., serait bien sûr possible, mais risquerait à son tour d'apparaître trop précise, voire peu réaliste dans la mesure où elle supposerait, de la part du locuteur cité, un savoir sur le référent dont il n'est pas forcément censé disposer<sup>20</sup>.

Pour conclure provisoirement sur ces exemples, on retiendra (a) que les stratégies de référence vague ou sous-spécifiée sont favorisées par l'absence, dans le lexique, de catégorisateurs appropriés pour désigner le référent visé; (b) que ces stratégies, mises au service d'une référence floue ou épargnant une tâche de recherche lexicale au locuteur, vont de pair avec une sollicitation accrue des compétences sémantique et inférentielle de l'allocutaire. Dans la dynamique de l'anaphore -dont la réalisation est déterminée par une pluralité de paramètres contextuels- les connaissances lexicales sont donc investies d'une importante fonction régulatrice: que ce soit négativement, par le fait que les inventaires lexicaux comportent des lacunes, ou encore positivement, par le rôle dévolu au microcontexte qui inclut le pronom sous-spécifié. Ces facteurs conditionnent la possibilité d'un pointage "nonchalant", non explicitement catégorisateur, par le locuteur, en même temps qu'ils facilitent l'interprétation référentielle par l'allocutaire.

### III. Traces de la combinatoire macrosyntaxique dans les faits lexicaux

#### a) Adverbes et locutions conjonctives issus d'un tour au participe présent

Après avoir mis en évidence l'influence des représentations lexicales sur le choix, en discours, des expressions référentielles, je passe maintenant à la situation symétrique où la combinatoire macrosyntaxique est de nature à expliquer certaines évolutions lexicales. Mon premier exemple nécessite quelques explications; il concerne les prépositions et locutions conjonctives ou adverbiales issues de participiales et de tours au gérondif.

Certaines propositions participiales et les gérondifs du français ont ceci de particulier qu'ils contiennent un anaphorique zéro, tenant lieu de sujet du verbe au participe. Par définition, cet anaphorique zéro fournit de son référent une description nulle ou entièrement vide. En français moderne, une règle normative bien connue recommande qu'en pareil cas, l'anaphorique en question soit contrôlé sémantiquement par le sujet du verbe principal de la phrase, conformément à la co-indiciation figurant dans 15:

(15) En  $\emptyset_i$  quittant le réfectoire, l'infirmière<sub>j</sub> a parlé au médecin.

Toutefois, cette règle donne lieu à de multiples infractions<sup>21</sup>, qui ne sont guère stigmatisées qu'en milieu scolaire ou dans certains contextes sociolinguistiquement très contrôlés, telles les formules rituelles de salutation terminant les lettres. On peut comparer à cet égard 16-18 d'un côté, et 19-20 de l'autre, qui ne prêtent pas de la même manière à sanction normative:

(16) *En  $\emptyset_i$  participant à notre concours*, nous vous<sub>j</sub> offrons la possibilité suivante... (Elève, Ecole de Commerce, Genève)

(17) *En vous  $\emptyset_j$  remerciant d'avance*, veuillez agréer, Monsieur, nos<sub>j</sub> salutations. (Id.)

---

<sup>20</sup> D'autres rendements des anaphores non catégorisantes seront évoqués sous III.

<sup>21</sup> Elle est d'ailleurs impraticable dans certains contextes syntaxiques, ainsi ceux qui mettent en jeu des phrases impersonnelles ("Ce matin en sortant, il faisait froid.")

(18) *Bien qu'étant bardé de diplômés*, le chômage est là. (Id.)

(19) Cette défense ne peut être levée qu'en observant les mêmes formalités. (Code civil, cité par Goosse-Grevisse, § 328)

(20) Chaban doit être plus facile à vivre que Rocard comme premier ministre/ *les connaissant tous les deux*. (Oral, radio)

Si l'on examine plus en détail l'exemple 18, on observe que le sujet zéro de *étant bardé* ne s'identifie avec aucun actant qui serait explicitement représenté dans le contexte syntaxique adjacent à la clause non finie<sup>22</sup>. Selon les procédures typiques de la macrosyntaxe (cf. partie I et n. 14), la relation de coréférence s'y établit avec un actant-but non actualisé, mais calculable à partir de la proposition "le chômage est là", qui autorise à suppléer quelque chose comme: "... pour celui qui entre sur le marché du travail". Il arrive plus souvent encore que le sujet zéro du gérondif ou de la participiale s'interprète par rapport à l'agent implicite d'un verbe au passif (19), ou s'identifie à l'énonciateur lui-même, dont l'existence fait partie des présupposés pragmatiques attachés à la situation d'énonciation (20).

Les exemples 16-20 témoignent d'une tendance persistante -et relativement indépendante des prescriptions scolaires- à faire fonctionner les participiales et les gérondifs comme des clauses autonomes, où le fonctionnement de l'anaphorique zéro relève du pointage et non du liage au sens de ce qui a été exposé plus haut. Une confirmation intéressante de cette relative autonomie référentielle est fournie par l'évolution diachronique réservée à certaines formes participiales (21a, 22a), qui tendent à tomber au rang de prépositions (21b) ou de locutions conjonctives (22b):

(21a) Ø<sub>i</sub> *Concernant* les immigrants, aucune décision<sub>j</sub> n'a été prise. (Robert; *concernant* peut à la rigueur passer ici pour le participe présent de *concerner*, avec un sujet zéro contrôlé selon les normes)

(21b) *Concernant* les immigrants, il faut encore patienter. (Phrase remaniée)  
J'ai à vous parler concernant votre ami. (Littré)

(22a) *En* Ø<sub>i</sub> *admettant que tu aies raison*, je<sub>j</sub> ne pense pas que les autres seront d'accord.

(22b) *En admettant que tu aies raison*, le chef ne sera pas d'accord.  
Cf. *moyennant que*, *en supposant que*, *suivant que*

La comparaison entre 21a et 21b montre qu'un verbe à deux arguments tel que *concerner* (x,y) peut prêter à un changement diachronique aboutissant à la recatégorisation de sa forme de participe présent en préposition<sup>23</sup>. Or les changements catégoriels de ce type -dont une datation de cas en cas mériterait de plus amples recherches- présupposent une restructuration sémantique du prédicat, dont

<sup>22</sup> Rappelons que les usages dont témoignent 16-20 étaient courants et licites à l'époque classique:

*En* Ø<sub>i</sub> *disant ces mots*, les larmes lui<sub>j</sub> vinrent aux yeux. (Fénelon, cité par Girault-Duvivier, 723)

Songez-vous qu'en Ø<sub>i</sub> *naissant* mes bras vous<sub>j</sub> ont reçue? (Racine, cité par Girault-Duvivier, 722)

Cette règle est fautive, *ayant pris garde souvent* qu'en cela les oreilles ne s'accordent pas. (Vaugelas, cité par Haase, 224; le sujet zéro de *ayant* s'identifie à l'énonciateur.)

<sup>23</sup> *Concernant* est ainsi répertorié comme préposition au sens de "à propos de" par le *Robert méthodique*. Voir aussi *moyennant*, *suivant*, et aussi *touchant*, dont cet emploi curieux, mais non isolé, ne résulte pas forcément d'un accident de performance:

Conséquence directe, toute la partie ouest de la ville a été privée d'électricité jusqu'à 8 heures vendredi matin, *touchant* particulièrement la zone industrielle Zimeysa et les communes du Mandement, de Meyrin, de Bernex ou de Vernier. (Presse)

Le participe *touchant* peut avoir ici pour sujet l'actant sémantique impliqué par le verbe au passif "a été privé" <i.e. par la panne>, ce qui ouvre la porte à un emploi de type prépositionnel.

les conditions naissent en discours. Une telle évolution ne peut en effet s'expliquer que *si le sujet zéro du participe originel est couramment identifié par rapport à un implicite discursif*, plutôt que par rapport à un élément explicite du cotexte (que ce soit ou non le sujet de la principale comme dans 21a, 22a)<sup>24</sup>. La lexicalisation totale de la forme verbale comme préposition ou comme locution conjonctive a lieu dès lors que, dans des structures du type 21b et 22b, l'argument sujet indéterminé cesse d'être surinterprété contextuellement, ce qui finit par entraîner la perte de la place d'argument elle-même.

## B) Pronoms et phraséologie

Un autre domaine de faits atteste dans le domaine lexical (ou du moins paralexical) les procédures caractéristiques de la syntagmatique discursive: il s'agit des phraséologismes contenant un pronom à référence vague, voire un pronom aréférentiel<sup>25</sup>. Si l'on s'intéresse à leur genèse, les phraséologismes en question permettent d'illustrer une propriété, déjà évoquée plus haut (partie I, et n. 24), des enchaînements macrosyntaxiques: non seulement ceux-ci exploitent les inférences logicoïdes constructibles à partir de l'information explicitement verbalisée, mais ils intègrent l'information d'origine extra-langagière, par exemple celle qui est fournie par les gestes et les percepts. Le cas est clair dans une occurrence comme 23, où le pronom *la*, accompagné d'un geste, est à considérer comme un déictique situationnel autant et plus que comme un rappel anaphorique du candidat antécédent *le genou*:

(23) j'ai mal au genou - j'ai de la peine à *la* plier (Oral)

La disconnexité syntaxique dont témoigne 23, typique des relations macrosyntaxiques, est intimement liée en l'occurrence au caractère pluricodique de la communication verbale.

Or, beaucoup d'énoncés employant des pronoms qui relèvent de la deixis *in praesentia* ou *in absentia* finissent par enrichir l'inventaire des locutions toutes faites, après que le pronom y a perdu plus ou moins nettement sa fonction référentielle initiale. Un cas, semble-t-il récent dans l'histoire du français, concerne le pronom *ça* dans l'expression (*gros*) *comme ça*, expression initialement déictique, mais que l'on rencontre de plus en plus souvent utilisée à l'écrit -donc dans un mode de communication différé, où la réception est ordinairement déconnectée des circonstances de production du message- avec le sens emphatique de "très gros", "immense" (24):

- (24) a) J'étais le clown. Maman m'avait appelée la Strada. J'avais la tête de Gelsomina avec des billes *comme ça*, mais j'ai mis très longtemps à admettre que j'avais envie de devenir comédienne. (Presse, interview)
- b)... (encore que certains experts péremptoires se soient tus un peu vite, et sans s'expliquer, sur les mensonges gros *comme ça* qu'ils assénaient à longueur d'antenne). (Presse)

Voici des exemples analogues, mais qui mettent en jeu le paradigme casuel du pronom de troisième personne (*en, y, la...*):

(25) a) Il *en* est tombé une bonne. (Oral)

---

<sup>24</sup> Les clauses métadiscursives suivantes, plus ou moins figées, donnent lieu à des observations convergentes; elles gardent la trace des processus indexicaux typiques du niveau macrosyntaxique:  
*En Ø<sub>i</sub> passant*, je<sub>i</sub> me permets de signaler une lacune du rapport.

*En Ø passant*, le rapport contient une lacune. (Le zéro s'identifie ici à l'énonciateur non mentionné mais présupposé par la situation d'énonciation elle-même, cf. ex. 20)

Et de même: *en attendant*; *sincèrement parlant*, *humainement parlant*...

<sup>25</sup> Ces expressions sont un parent pauvre de la lexicologie autant que des études sur l'anaphore pronominale. Voir toutefois Giermak-Zielinska, 1993; Sypnicki, 1993.

b) Depuis le 1er de ce mois, l'antitabagique loi Evin est entrée en application: plus question d'*en griller une* sur les quais de gare ou de métro (...) (Presse)

c) G. A. H. (...) *n'en rate pas* une lorsqu'il s'agit de soigner sa propre publicité. La dernière en date: par voie d'interpellation, il demande au Gouvernement bernois (...) (Presse, début de texte)

Dans 25, les tours comme *il en tombe une bonne* (de pluie ou d'averse), *en griller une* (griller une cigarette, une sèche...), *ne pas en rater une* (de gaffe ou de maladresse) sont utilisés comme des sortes d'énonciations-échos. Mimant de manière intempestive ou décalée la référence situationnelle<sup>26</sup>, ils sollicitent maximalement les capacités d'interpolation des allocutaires, ce qui produit en contexte un effet de connivence associé à un effet de cryptage.

D'autres exemples rappellent les stratégies de référence vague évoquées sous II à propos de 10-12, ou encore témoignent d'une tendance à esquiver certains catégorisateurs lexicaux:

(26) L'objectif, rappelle-t-il, est de redonner à ces enfants une image positive d'eux-mêmes. Si l'orientation est bien pensée, valorisée, on peut faire d'un "mauvais" élève un élève qui y arrive. (Presse)

(27) J'ai toujours eu besoin de l'intelligence des autres. Je m'étais toujours laissé porter. Surtout pour les spectacles. Je n'ai jamais eu besoin de *l'ouvrir* puisque j'avais quelqu'un qui me ressemblait tellement qu'il disait les choses avant moi (...) (Presse)

Dans 26, le pronom réalise un acte de référence floue ou générique qui favorise probablement une certaine désémantisation de l'expression: *y arriver* finit par signifier, absolument, *réussir* (cf., dans le même genre, *y croire*, utilisé au sens de "être confiant, être passionné"). Quant à 27, il résulte d'une manoeuvre euphémique: le locuteur évite d'y actualiser un lexème ressenti comme vulgaire (*l'ouvrir*, *la fermer* = ouvrir ou fermer sa gueule)<sup>27</sup>.

Ces exemples ont ceci d'intéressant qu'ils finissent par inscrire dans les inventaires lexicaux la trace d'opérations référentielles réalisées avec des objectifs pragmatiques ou interactifs bien définis, dont l'inventaire a déjà été entamé sous II:

- référence *nonchalante*, abaissant le coût de l'encodage;
- référence *vague*, à un objet difficilement dénommable car pauvre en propriétés distinctives;
- référence *allusive*, sollicitant, souvent pour la valoriser, une relation de complicité avec l'interlocuteur ("nous savons bien tous les deux de quoi nous parlons");
- référence *circonspecte*, à un référent dont la mention est considérée comme potentiellement néfaste ou dangereuse;
- référence *euphémique*, à un objet dont la dénomination usuelle, jugée vulgaire, risquerait d'entraîner des sanctions sociales; etc.

La lexicalisation de telles expressions passe très souvent par un stade où tout un paradigme de catégorisateurs pourraient, en théorie, prendre la place du pronom utilisé en deixis *in absentia*:

---

<sup>26</sup> 25b, qui est un exemple oral, a été réalisé dans un contexte où les allocutaires n'étaient pas au courant des conditions météorologiques extérieures.

<sup>27</sup> Cet exemple, tiré d'une interview au style par ailleurs relativement soutenu, invite à se demander si *l'ouvrir* ne tend pas, chez certains locuteurs, à être utilisé comme un simple équivalent de *parler*, sans différence de niveau de langue (notons d'ailleurs que (*ne pas*) *ouvrir la bouche* est attesté parallèlement à (*ne pas*) *ouvrir la gueule*; un peu de la même manière que *amuse-bouche* concurrence *amuse-gueule* dans les menus de restaurant...).

(28) *S'en faire (du souci, du mouron, de la bile, du mauvais sang...; la matrice est productive), en vouloir (du succès, de l'argent, de la promotion sociale...), et de même: s'en sortir, en connaître un bout, en avoir assez, n'en plus pouvoir, y croire, y passer...*

Il n'en fait jamais d'autres (malices, tours, etc.) (Robert)

J'en ai vu bien d'autres (choses extraordinaires) (Robert)

Se la couler douce (*la vie, l'existence*), la trouver saumâtre (*l'eau, la boisson?*); et de même: se les geler, les aligner (= payer)...

Dans les expressions figurant ci-dessus, les paraphrases se présentent à profusion du fait que l'expression "avec pronom" s'inscrit dans un paradigme de lexies verbales type [V + N] où N peut être concrètement rempli de diverses manières, avec parfois -pour une valeur sémantique *grosso modo* équivalente- des phénomènes de renouvellement lexical.

A ces cas où le catégorisateur décerné au référent est en quelque sorte irrécupérable par excès de possibilités, s'opposent les exemples comme 29, où la substitution au pronom d'un lexème plein devient parfois franchement aléatoire, ou fournirait un résultat linguistiquement peu satisfaisant. En regard de l'expression avec pronom, il n'existe en effet pas de lexie [V + N] exactement correspondante en synchronie:

(29) *l'emporter (vs, avec un autre verbe, enlever le morceau), en mettre un coup (vs donner un coup de collier), en baver (il existe bien baver des ronds de chapeau, mais avec un autre sens), en imposer, en découdre, s'y connaître, savoir y faire...*

Parmi les tours qui nous occupent, ceux qui sont en cours de figement supportent parfois manifestement des variations d'analyse:

(30) Mais il y avait sans doute trop d'admiration de la part de mon père pour que ma mère ait envie d'en rajouter. Elle devait penser que cela suffisait comme cela. (Presse)

(31) a) A ne pas chercher à rencontrer ma grand-mère, le pasteur de son quartier y perd un échange riche d'enseignements. (Presse)

b) Nous entrons dans un débat dont on ne sait pas comment s'en sortir (Oral)

c) La bagarre a lieu, dans laquelle il est difficile de s'y retrouver. (Oral, TV)

Dans 30 par exemple, la possibilité existe que *en* opère un rappel du référent introduit par (*de l'*)admiration, mais l'expression est peut-être déjà interprétée sémantiquement comme un tout: *en rajouter* ≈ "faire de la surenchère". Quant à 31a-c, la lexicalisation inachevée des expressions *y perdre, s'y retrouver, s'en sortir* a pour effet que le pronom pourrait, dans chaque exemple, être supprimé sans que soit compromise la grammaticalité des énoncés. Aussi certains lecteurs seront-ils sensibles, dans de tels exemple, à un effet de pléonasmie, une même place d'argument du verbe leur semblant indûment remplie deux fois (31a est le plus net à cet égard). Pour d'autres en revanche, *se sortir de.../s'en sortir de...* d'une part, *se retrouver dans.../ s'y retrouver dans...* de l'autre sembleront n'avoir pas exactement le même sens: pour ces locuteurs, *s'y retrouver* signifie forcément quelque chose comme *y voir clair*, alors que *se retrouver*, plus polysémique, pourrait aussi vouloir dire, dans le contexte de l'exemple, *se retrouver l'un l'autre*, avec un pronom à sens réciproque.

Un stade de figement total est atteint quand plus aucune redondance n'est ressentie dans des séquences analogues à 31a-c: le pronom, dont la suppression est devenue impossible (32a), fait alors partie intégrante du verbe, ce qui peut aller jusqu'à se traduire par une soudure graphique (32b).

(32) a) J'en ai marre d'attendre. ?J'ai marre d'attendre.

b) De tout cela, il *s'ensuit* que je renonce à rester.<sup>28</sup>

Les phraséologismes contenant des pronoms naissent en continu en français, même s'ils sont répertoriés de manière peu systématique. Si l'on rencontre une de ces locutions chez un auteur ancien, l'interprétation n'est pas toujours aisée, comme en témoigne ce passage de La Fontaine:

- (33) <Les membres décident de ne plus travailler pour l'estomac>  
Ainsi dit, ainsi fait. Les mains cessent de prendre,  
Les bras d'agir, les jambes de marcher.  
Tous dirent à Gaster qu'il *en* allât chercher. (*Fables* III, 2)

Les commentateurs de La Fontaine ont proposé pour "qu'il *en* allât chercher" diverses gloses, que ce soit "d'autres mains, d'autres bras", ou "de quoi se nourrir". René Groos a toutefois proposé une solution plus plausible, conforme à un des fonctionnements courants de ce type d'expression. Selon lui, le pronom *y* aurait une valeur générique:

"J'en viens à me demander si le pronom n'aurait pas un sens plus général, volontairement très vague. Les membres révoltés ne se mêlent plus de rien: "Que Gaster aille en chercher, peu nous importe quoi! Qu'il cherche ce qu'il lui plaira! Qu'il se débrouille!" (La Fontaine, *Fables et contes*, Edition Pléiade, 1959, p. 691)

## Conclusion

L'incidence des phénomènes macrosyntaxiques sur le lexique ne se limite pas à l'enrichissement de certaines parties du discours -locutions adverbiales ou conjonctives, prépositions- ou de certains phraséologismes. Elle peut aussi entraîner, à plus ou moins long terme, des modifications dans la combinatoire microsyntaxique, voire dans la catégorisation des unités lexicales. Je me limiterai ici à deux exemples qui serviront de conclusion à cette étude.

Le premier concerne le substantif *personne*, dont le genre grammatical, féminin selon les dictionnaires, donne en réalité lieu à de fréquentes variations dans les productions langagières courantes, comme en témoignent les exemples atypiques suivants:

- (34) a) vous voulez atteindre telle ou telle personne / *il* est occupé au téléphone/ vous devez rappeler\ (Oral)  
b) Ces personnes, nous les retrouverons dans les conseils d'administration, *ils* sont là par intérêt et pour l'assiette de choucroute de fin d'année. (Presse)  
c) Les personnes qui ont vu ce drame, *ils* sont déjà partis. (Oral)  
d) Les quelques personnes qui font don d'*eux-mêmes* le réalisent soit par dévouement soit par amour. (Copie d'élève)  
e) Une personne me disait un jour qu'*il* avait une grande joie et confiance en sortant de confession. L'autre me disait qu'il restait en crainte. (Pascal, *Pensées*, éd. Lafuma, no 712)

Dans les exemples 34a-c, on reconnaîtra aisément des pronoms inférentiels, rappelant leur référent par le biais d'une autre dénomination catégorielle que celle sous laquelle il a été introduit par le discours (p. ex. dans a: *il* = <le gars, le type...>). Ces cas se présentent très souvent dans l'environnement de noms marqués [+animé], en cas de conflit entre genre grammatical du catégorisateur et genre sexuel du référent désigné, cf. 35:

---

<sup>28</sup> Le verbe *s'ensuivre* n'est cependant pas stable dans les graphies spontanées: on rencontre souvent *il s'en est suivi*, résultat d'une remotivation, en regard de la forme normative *il s'en est ensuivi*.

(35) Parmi les recrues que tu me cites, il y *en a un* qui m'étonne agréablement, c'est D.F. de La Roche. (Lettre 1915)

A la faveur d'énoncés comme 34c, qui peut être analysé soit comme une seule clause, soit comme deux clauses<sup>29</sup>, de tels désaccords sont susceptibles de s'étendre également à la microsyntaxe. En témoignent 34d-e, où le pronom désaccordé se présente en contexte de liage. L'accord de *personne* au masculin était d'ailleurs courant au 17<sup>e</sup> siècle (cf. 34e); on peut penser que si la pression normative, qui tend à valoriser les relations microsyntaxiques, ne s'en était pas mêlée, *personne* aurait peut-être suivi la même évolution que *gens* qui est, à quelques complications près, passé du féminin au masculin:

(36) Expérimentés, les vieilles gens sont prudents. - Quelles gens compliqués! - Tous les bons et honnêtes gens (règles d'accord données par le *Robert méthodique*)

Mon dernier exemple concernera l'accord en nombre. En macrosyntaxe, on a vu plus haut que les inférences de collectif à classe sont extrêmement courantes et entraînent beaucoup de rappels anaphoriques réalisés au pluriel:

(37) Le procès attire aussi la classe politique et syndicale. *Ceux-là* sont arrivés en autocar ou en avion. (Presse)

Or, les "désaccords" de ce genre, banals à l'échelle discursive, tendent à investir les positions morpho-syntaxiquement contraintes, comme l'accord sujet-prédicat (38a-b) ou l'accord de certains possessifs (39a-b):

(38) a) Il faut aussi se poser la question du personnel de vente. Ce personnel, souvent des femmes seules avec charge de famille, *ont* des conditions de travail déplorables. (Presse)

b) Le poste de police *m'ont ramené* les menottes aux poings. (Oral, radio)

(39) a) Le nouveau duo européen s'était, il est vrai, surtout donné pour but de rendre sensible à *leurs* interlocuteurs l'urgence pour la Suisse, mais aussi "pour la Communauté", d'un renforcement des liens par la voie d'accords bilatéraux sectoriels (...) (Presse)

b) Du moment où la police décide de démontrer *leurs* prises au public, soit elle le fait en mentionnant l'événement sans divulguer la localité du contrevenant, soit elle nomme l'adresse intégrale (...) (Presse)

Alors que les exemples du type 37 sont relativement tolérés, 38 et 39 passent pour des fautes d'accord. Néanmoins, il faudrait voir si, dans d'autres langues que le français, une ritualisation microsyntaxique de l'inférence collectif -> classe n'est pas susceptible d'engendrer des changements proprement grammaticaux. On pense au cas des neutres pluriels du grec ancien, où le passage d'une règle d'accord du prédicat verbal au singulier type *tà zôia tréchei* à un accord au pluriel *tà zôia tréchousi* est classiquement attribuée à une évolution catégorielle, un ancien collectif singulier étant "devenu" un nom de classe pluriel.

## Bibliographie

Anscombre (Jean-Claude) et Ducrot (Oswald), *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga, 1983.

---

<sup>29</sup> Cf. Berrendonner, 1990, et Berrendonner & Reichler-Béguelin, 1995.

- Apothéloz (Denis) et Reichler-Béguelin (Marie-José), "Construction de la référence et stratégies de désignation", *Travaux neuchâtelois de linguistique (TRANEL)* 23, déc. 1995, 227-271.
- Berrendonner (Alain), "Connecteurs pragmatiques et anaphore", *Cahiers de linguistique française* 5, Université de Genève, 1983, 215-246.
- Berrendonner (Alain), "Pour une macro-syntaxe", *Travaux de linguistique* 21, Gand, 1990, 25-36.
- Berrendonner (Alain), "Attracteurs", *Cahiers de linguistique française* 11, Université de Genève, 1990 (= 1990a), 149-158.
- Berrendonner (Alain), "Anaphores confuses et objets indiscrets", in C. Schnedecker et alii (éds), 1994, 209-230.
- Berrendonner (Alain), "Anaphore associative et méréologie", in D. Miéville et D. Vernant (éds), *Recherches sur la philosophie et le langage* 16, 1994, 81-98.
- Berrendonner (Alain) & Reichler-Béguelin (Marie-José), "Décalages. Les niveaux de l'analyse linguistique", *Langue française* 81, février 1989, 110-135.
- Berrendonner (Alain) & Reichler-Béguelin (Marie-José), "Accords associatifs", *Cahiers de Praxématique* 24, 1995, 21-42.
- Berrendonner (Alain) & Reichler-Béguelin (Marie-José), " Split construction in French: varieties, use and norms", in Jenny Cheshire and Dieter Stein (eds), *The Grammar of nonstandard Language*, London, Longman, à paraître.
- Blanche-Benveniste (Claire), "Une description linguistique du français parlé", *Le Gré des langues* 5, 1993, 8-29.
- Blinkenberg (Andreas), *Le problème de l'accord en français moderne. Essai d'une typologie*, Copenhague, 1950.
- Bloomfield (Leonard), *Le langage*, Paris, Payot, 1970 (= 1933).
- Cornish (Francis), "Référence anaphorique, référence déictique, et contexte prédicatif et énonciatif", *Sémiotiques* 8, juin 1995, 31-55.
- Charolles (Michel), "L'anaphore associative: problèmes de délimitation", *Verbum* 13 (3), 1990, 119-148.
- Dubois (Danièle) (sous la direction de), *Sémantique et cognition. Catégories, prototypes, typicalité*. Paris, Editions du CNRS, 1993 (=1991).
- Fruyt (Michèle), "Lexique et conscience linguistique en latin: sens fonctionnel et sens parallèle", in M. Fruyt et C. Moussy (éds), *Structures lexicales du latin*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1996, 97-119.
- Giermak-Zielinska (Teresa): "La complétude syntaxique et *en, y, le* dans les expressions figées", in S. Karolak et T. Muryn (éds), *Complétude et incomplétude dans les langues romanes et slaves. Actes du 6e Colloque international de Linguistique romane et slave* (Cracovie, 29 sept.-3 oct. 1991), Cracovie, 1993, 161-171.
- Girault-Duvivier, *Grammaire des grammaires ou analyse raisonnée des meilleurs traités sur la langue française*, 16e éd. revue et corrigée d'après le nouveau dictionnaire de l'Académie, 2 tomes, Paris, 1856.
- Grice (H. Paul), "Logic and Conversation", in P. Cole and J.-L. Morgan (eds), *Syntax and Semantics* vol. III, Academic Press, Inc., 1975, 41-54.
- Grize (Jean-Blaise), *De la logique à l'argumentation*, Genève, Droz, 1982.
- Haase (A.), *Syntaxe française du XVIIe siècle*, nouvelle éd. traduite et remaniée par M. Obert, 7e éd., Paris et Munich, 1969.
- Kerbrat-Orecchioni (Catherine), *L'implicite*, Paris, A. Colin, 1986.
- Kleiber (Georges), *Anaphores et pronoms*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1994.
- Kleiber (Georges) et Schnedecker (Catherine) (éds), *Référence, inférence: l'anaphore associative*, =*Cahiers de praxématique* 24, 1995.
- Hjelmslev (Louis), *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, 1968 (= 1943).
- Moeschler (Jacques) et Reboul (Anne), *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Ed. du Seuil, 1994.
- Perelman (Chaïm) et Olbrechts-Tyteca (Lucie), *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Editions de l'Université libre de Bruxelles, 1970.

- Reichler-Béguelin (Marie-José), "Anaphores, connecteurs et processus inférentiels", in *Modèles du discours. Recherches actuelles en Suisse romande*, éd. par C. Rubattel, Berne, Peter Lang, 1989, 303-336.
- Reichler-Béguelin (Marie-José), "Anaphores associatives non lexicales: incomplétude macrosyntaxique?", in S. Karolak et T. Muryn (éds), *Complétude et incomplétude dans les langues romanes et slaves. Actes du 6e Colloque international de Linguistique romane et slave* (Cracovie, 29 sept.-3 oct. 1991), Cracovie, 1993, 327-379.
- Reichler-Béguelin (Marie-José), "Faits déviants et tri des observables", *Travaux neuchâtelois de linguistique (TRANEL)* 20, déc. 1993 (= 1993a), 89-109.
- Reichler-Béguelin (Marie-José), "Les problèmes d'emploi du gérondif et des participiales en français contemporain", in K. Zaleska et A. Cataldi, éds, *Le Français Langue Etrangère à l'Université: théorie et pratique*, Actes du Colloque de Varsovie, 25-26 novembre 1993, Varsovie, Uniwersytet Warszawski, Instytut Romanistyki, 1995, 243-260.
- Reichler-Béguelin (Marie-José), "Alternatives et décisions lexicales dans l'emploi des expressions démonstratives", *Pratiques* 85, mars 1995 (= 1995a), 53-87.
- Reichler-Béguelin (Marie-José), "Contrôle du sujet zéro de l'infinitif et programmation de la période", in *SCOLIA* 5, Publications de PROPARAN, ERS du CNRS no 125 et de l'Université des Sciences humaines de Strasbourg 1995 = (1995b), 179-213.
- Roulet (Eddy) et alii, *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang, 1985.
- Schnedecker (Catherine) et alii (éds), *L'anaphore associative (Aspects linguistiques, psycholinguistiques et automatiques)*, Recherches linguistiques XIX, Centre d'Analyse syntaxique, Université de Metz, et Paris, Klincksieck, 1991.
- Searle (John R.), *Les actes de langage*, Paris, Hermann, 1972.
- Sperber (Dan) et Wilson (Deirdre), *La pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minuit, 1989 (= 1986).
- Sypnicki (Josef), "En avoir de bonnes... et d'autres", in S. Karolak et T. Muryn (éds), *Complétude et incomplétude dans les langues romanes et slaves. Actes du 6e Colloque international de Linguistique romane et slave* (Cracovie, 29 sept.-3 oct. 1991), Cracovie, 1993, 381-389.
- Valentin (Paul), "How does anapher work ?", in: *Studia Linguistica Diachronica et Synchronica... Werner Winter Sexagenario* (U. Pieper et G. Stickel, éds), Berlin-New York-Amsterdam, Mouton de Gruyter, 1983, 849-859.
- Whorf (Benjamin Lee), *Linguistique et anthropologie*, Paris, Denoël/Gonthier, 1969 (= 1956).